

*L'an deux mille vingt quatre, le vingt neuf mars à 18 heures 00, les membres du Conseil communautaire, convoqués le 21 mars 2024 se sont réunis au siège de Cœur Côte Fleurie, 12 rue Robert Fossorier - Deauville, sous la présidence de Monsieur Philippe AUGIER Président.*

*Nombre de membres en exercice : 41*

*Nombre de membres présents : 23*

*Nombre de votants : 32*

### PRÉSENTS :

Philippe AUGIER Président, François PEDRONO 4ème Vice-Président, Michel CHEVALLIER 6ème Vice-Président, Yves LEMONNIER 8ème Vice-Président, Philippe LANGLOIS 9ème Vice-Président, Régine CURZYDLO 10ème Vice-Présidente, Françoise LEFRANC 11ème Vice-Présidente, Claude BENOIST, Véronique BOURNE, Patrice BRIERE, Guillaume CAPARD, Christèle CERISIER-PHILIPPE, Jean-Guillaume d'ORNANO, Florence GALERANT, Emmanuel LAUSSINOTTE, Emmanuelle HONOREZ-BRULE, Fabienne LOUIS, Marie-France NUDD-MITCHELL, Delphine PANDO, Didier QUENOUILLE, Hervé VAN COLEN, Dominique VAUTIER, Brigitte YVES DIT PETIT-FRERE

### ABSENTS :

Colette NOUVEL-ROUSSELOT 2ème Vice-Présidente, Thierry GRANTURCO 5ème Vice-Président, Rebecca BABILOTTE, Stéphanie FRESNAIS, François HORENT, Chhun-Na LENGART, Didier PAPELOUX, Caroline RACLOT-MARAIS, David REVERT

### ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

Michel MARESCOT, pouvoir à Yves LEMONNIER, Sylvie DE GAETANO, pouvoir à Delphine PANDO, Jacques MARIE, pouvoir à Claude BENOIST, Miriam GUERARD, pouvoir à Florence GALERANT, David MULLER, pouvoir à Philippe AUGIER, Patricia NOGUET, pouvoir à Emmanuel LAUSSINOTTE, Patrice ROBERT, pouvoir à Fabienne LOUIS, Ihsane ROUX, pouvoir à Philippe LANGLOIS, Michel THOMASSON, pouvoir à Didier QUENOUILLE

Madame Christèle CERISIER-PHILIPPE est nommée secrétaire de séance

### **DELIBERATION N°D025\_290324**

#### **ADMISSION EN NON-VALEUR - BUDGET PRINCIPAL** **Autorisation**

Le comptable public ayant épuisé toutes les procédures de recouvrement, il est demandé au Conseil, sur proposition de son Bureau, réuni en Commission des Finances

le 15 mars 2024, de bien vouloir autoriser l'admission en non-valeur des titres de recettes suivants, pour un montant total de 5 529,70 €.

Exercice	N°Titre	Montant	Motifs
2017	1182-1718-1239-1910	288,54 €	Restes à recouvrer inférieurs au seuil de poursuite Poursuites sans effet-combinaison infructueuse d'actes
2018	1246-2069-2250	148,20 €	
2019	96-628-1097-1130-1531-1565-1864-2040	1 025,42 €	
2020	1356-1357-1665-1666-1682-2073-2220-2417-2490	827,46 €	
2021	98-1100-1244-1378-1473-1534-1970	1 415,32 €	
2022	629-646-729-1166-1268	1 824,76 €	

Cette dépense sera imputée sur les crédits votés lors du budget primitif 2024 à l'article 6541.

Le Conseil est invité à en délibérer

*Le Conseil Communautaire*

*Après en avoir délibéré*

*Et à l'unanimité des membres présents ou représentés :*

**AUTORISE** l'admission en non-valeur des titres de recettes visés dans l'état proposé par Madame la Trésorière Principale, pour un montant total de 5 529,70 € (cinq mille cinq cent vingt-neuf euros et soixante-dix centimes) portant sur les exercices 2017 à 2022.

**DECIDE** que ce montant sera imputé sur les crédits votés lors du budget primitif 2024, article 6541.

**Le Président :**

**Certifie**, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché au siège de la Collectivité

**Informe** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Communauté  
de Communes  
Coeur Côte Fleurie  
12 rue Robert Fossorier  
14800 Deauville  
02 31 88 54 49  
info@coeurcotefleurie.org

coeurcotefleurie.org

f in 



**Christèle CERISIER-PHILIPPE**  
Secrétaire de séance

POUR EXTRAIT CONFORME



**Philippe AUGIER**  
Président